



Journée de formation proposée par
l'ERMP

La parole de l'enfant en justice

Jeudi 28 mars 2019

Programme de la journée

0815-0850	Accueil, remise de la documentation
0855-0900	Mots de bienvenue - Introduction Renaud Weber
0900-1030	La suggestibilité et la mémoire des enfants : capacités et limites Mireille Cyr
1030-1045	Pause café
1045-1215	L'importance du phénomène des agressions sexuelles et la difficulté de révéler Mireille Cyr
1215-1345	Repas
1345-1515	Protocole NICHD : protocole pour l'audition des enfants Fabienne Nicolet
1515-1530	Pause
1530-1615	Suite du protocole NICHD Fabienne Nicolet
1615-1700	Aspects juridiques : droits des parties et questions procédurales Yvonne Gendre
1700-1730	Discussion - clôture de la journée Renaud Weber

Conférencières :

Mme Mireille Cyr

Ph.D., Professeure titulaire, Département de psychologie, Université de Montréal, Directrice du CRIPCAS, Co-titulaire de la chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants (<http://www.cripcas.ca>)

Mme Yvonne Gendre

Procureure LAVI, Ministère public, Fribourg

Mme Fabienne Nicolet

Inspectrice principale adjointe et spécialiste des auditions vidéos, Brigade criminelle, Division des moeurs, Police de Sûreté vaudoise

Organisateur

M. Renaud Weber

Directeur de l'École romande de la magistrature pénale, Haute école de gestion Arc, Procureur, Ministère public, Neuchâtel

Cette journée de formation s'adresse tout particulièrement :

- aux procureures et procureurs
- aux juges
- aux policières et policiers
- aux assistantes et assistants sociaux
- aux infirmières et infirmiers scolaires
- aux éducatrices et éducateurs
- aux psychologues scolaires
- aux pédiatres

Inscription en ligne : <https://www.ig.he-arc.ch/formationsERMP>

Coût

Le prix du séminaire s'élève à CHF 290.-. Il comprend la participation au séminaire, le repas de midi, les boissons des pauses et la documentation.

Diplômé-e-s et certifié-e-s de l'ILCE ou de l'ERMP : CHF 260.-.

Frais d'annulation : les frais d'annulation se montent à CHF 100.- si l'annonce est reçue avant le 15 mars. Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite ultérieure. La personne inscrite peut en tout temps indiquer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

Lieu de la journée de formation

Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP)

Haute école de gestion ARC - Campus Arc 1 - Auditoire 030, rez-de-chaussée - Espace de l'Europe 21 - 2000 Neuchâtel

Plan de situation disponible sur <http://www.he-arc.ch/gestion/contact>

La Haute école de gestion Arc se situe à moins de 10 min à pied de la gare. Les parkings à proximité sont :

- parking de la gare
- parking P+R 2
- parking de la Zurich assurance

Secrétariat de l'ERMP

Fabienne Schader - e-mail : fabienne.schader@he-arc.ch

032 930 20 15

ERMP – Ecole romande
de la magistrature pénale

HEG – Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
CH – 2000 Neuchâtel
Tél. + 41 32 930 20 15
Fax +41 32 930 20 21
ermp@he-arc.ch
www.ermp.ch